

COMpte RENDU DE LA SEANCE N°6 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020

Présents : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.
 Secrétaire de séance : Monique BARDET

Ordre du jour : convocation le 5 juin 2020

- 1) Fonctionnement du conseil municipal ;
- 2) Délégations de pouvoir du Conseil Municipal au Maire ;
- 3) Indemnités des élus ;

- 4) Commissions et délégués ;
- 5) Travaux en cours ;
- 6) Informations et questions diverses.

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
2	<p>Délégations de pouvoir du Conseil Municipal au Maire :</p> <p>1° De déléguer le pouvoir à Monsieur le Maire sur toute décision relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés pour un montant maximum de 40.000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;</p> <p>2° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;</p> <p>2° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;</p> <p>3° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;</p> <p>4° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;</p> <p>5° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;</p> <p>6° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire,</p> <p>7° D'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle, dans tous les cas et à tous les degrés de juridiction.</p> <p>8° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.</p>	Avis favorable	

	9° De demander à tout organisme financeur l'attribution de subvention d'un montant maximal d'un million d'euros pour tout projet municipal de la commune présentant un intérêt public local.		
3	Indemnités de fonction des élus	<p>Avis favorable pour le taux maximum soit</p> <ul style="list-style-type: none"> o Pour le Maire : 25,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ; o Pour les adjoints : 9,9 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ; 	
4	Constitution commission d'appel d'Offres	Avis favorable pour Patrick, Franck, Sébastien et Jérôme	
4	Constitution du Centre Communal d'Action Sociale	Avis favorable pour Mireille, Denis, Franck, Sébastien et Sabine Gevaux	
4	Délégués Association Foncière Pastorale	Avis favorable pour François et Jérôme	
4	Délégués SIEVT	Avis favorable pour Franck et Laurent	
4	Délégués défense	Avis favorable pour Laurent	
4	Droit à la formation des élus	Avis favorable pour 7 % du montant des indemnités des élus	
5	Travaux salle des fêtes	Avis favorable pour effectuer les travaux en 2021	
5	Salle des fêtes : location et mise à disposition	Avis favorable pour le Club des Montagnards à partir de septembre 2020. Avis défavorable pour la location d'un privé fin août.	
6 a)	Demande de prélèvement plantes médicinales terrains communaux par Domaine Clarins	Avis favorable	
6 m)	Devis de 1600 € pour le jardin public	Avis favorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>	<u>Fait le :</u>
5	Faire un contrat de 3 ans pour le fauchage renouvelable une fois	Les élus	Prépare un dossier de consultation			

1. Le fonctionnement du conseil municipal

- Cf. documents annexés.

4. Commissions et délégués

- Cf. document annexé.

5. Travaux en cours

- Travaux forestiers la Greubaz

L'entreprise LVTP a terminé et Bruno Barret intervient début juillet.

- Fauchage

C'est l'entreprise Croset qui effectue les travaux avec 2 passages pour un montant de 3700 € H.T.

- Voirie

Deux devis pour 2 plans topos ont été validés : pour la Côte des Chenevriers et pour le bois des Provards.

- Provards

2 devis ont été réalisés : un par le bureau SIGSOL et un autre par le cabinet hydrétudes.

- Les Vouatais

Le traitement UV peut être installé à l'automne.

- Mairie

Un autre devis pour des barrières devant la mairie a été demandé.

- La Cure

Un appartement se libère courant juillet. Des travaux sont à envisagés. On a aussi reçu un devis de 3600 € T.T.C pour changer la chaudière.

- Voirie

Travaux à réaliser :

- ▀ Busage au carrefour route de sur cons
- ▀ Suite au débordement, décision de remplacer le collecteur
- ▀ Chiffrage réalisé par Beber Tp: devis joint: 3 800 euros
- ▀ Entretien des talus fauchage élagage
- ▀ Divers réfection d'enrobés équipe manuelle (liste...)
- Travaux électricité

Réunion avec la Régie d'Electricité le 4 juin 2020.

Alimentation du Nant-Blanc :

- La 1^{ère} partie jusqu'au sommet du Cernix : 160000 € H.T. de travaux reste à charge commune 33000 €
- La 2^{ème} partie jusqu'au réservoir : 70000 € H.T. de travaux reste à charge commune 17648 €.

Le bouclage Manigod Le Bouchet-Mont-Charvin est en arrêt à cause d'un propriétaire. Réflexion est menée pour un changement de tracé.

- Eau/assainissement

RDV est pris avec le Conseil Départemental.

- Formation élus/secrétaires

Un vendredi sur 4h de temps : 10 juillet.

- Les Vouatais

Le dossier avance, des devis ont été validés notamment sur l'accès et le maçon.

6. Informations et questions diverses

b) Demande CURT Gérard

Souhaite quelques travaux sur le sommet du chemin rural vers ses terrains

c) Demande Laurent Vella

Souhaite la pose d'un miroir en face de la sortie sur la RD 162.1149

d) Félicitations

Par l'Abbé Dominique, par le Conseil Départemental

e) Route Départementale

Une étude géotechnique a été réalisée par le Département.

Les Esserieux vont être réouverts vers le 14 juillet 2020.

f) Conseil d'Ecole

le 25 juin au Bouchet-Mont-Charvin

g) Plan Pastoral Territorial

le 18/06 à 14h00 à la CCVT

h) Sénateur Cyril Pellevat

Vient en mairie le 25/06 à 15h00

i) Vigilance Sécheresse

j) Ecole

Nouvelle réorganisation pour le 22 juin 2020.

k) CCVT

En attente des élections du 28 juin.

l) Orange

Le relai téléphonique est en fonctionnement.

m) Région

Des masques pour les enfants ont été distribués.

n) Droit de passage sentiers au Chef-Lieu

Une convention doit être établie avec la CCVT et les propriétaires.